

SOSLMS7/1

321

(1941)

A

Equipement en block automatique lumineux de la ligne Dax-Hendaye.-

quipement en block automatique lumineux de la ligne Dax-Hendaye.-

êche du M.T.P. à la S.N.C.F.	17. 9.41
tre S.N.C.F. au M.T.P.	18.10.41
êche du M.T.P. à la S.N.C.F.	10.11.41

Paris, le 10 novembre 1941

Direction Générale
des Transports

5ème Bureau

S.N.C.F.

Lignes diverses

Le Secrétaire d'Etat

Deuxième programme
quinquennal

à Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de la Société Nationale
des Chemins de fer.

A.G. 9-9

Par lettre D. 640/14 du 15 octobre 1941, vous m'avez indiqué les conditions dans lesquelles il vous semblait possible de donner suite aux observations que j'avais formulées dans ma lettre du 17 septembre 1941 au sujet de la consistance du 2ème programme quinquennal, compte tenu du fait qu'un dépassement pouvait être admis par rapport au chiffre global de 10 milliards, initialement indiqués.

Après examen, j'approuve le programme joint à votre lettre susvisée, qui se monte à 14.110 M., y compris les frais généraux, sous réserve des observations ci-après :

.....

BLOCK AUTOMATIQUE

Je prends acte de votre accord sur l'inscription au programme, des sections Dijon-Is-sur-Tille et Dax-Hendaye étant entendu que les dépenses de travaux complémentaires seront augmentées à cet effet de 75 millions.

Je suis d'accord avec vous pour l'équipement en block manuel des lignes de Toulouse à Dax et de Narbonne à Cerbère, les dépenses étant à inscrire à vos programmes normaux d'établissement.

.....

Pr le Ministre et par autorisation,
Le Directeur Général des Transports,

signé : CLAUDON.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Paris, le 18 octobre 1941

Plan d'équipement national

640-14

Monsieur le Ministre,

Par dépêche A.C. 9-9 du 17 septembre 1941, vous avez bien voulu nous faire part des observations qu'appelaient, de votre part, le projet de 2ème programme quinquennal que nous vous avons présenté pour être incorporé dans le Plan d'équipement national.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que notre Conseil d'Administration a examiné ces observations dans sa séance du 8 octobre dernier et de vous demander de bien vouloir trouver exposées ci-après les conditions dans lesquelles il lui est apparu qu'il pouvait y être donné suite, compte tenu du fait qu'un dépassement par rapport au chiffre global de 10 milliards, initialement indiqué, peut être admis.

.....

4°) Block automatique.-

Nous n'avons pas d'objection à ajouter au programme les sections Dijon-Is-sur-Tille et Dax-Hendaye qui n'avaient pu y être inscrites en raison de la nécessité de rester dans le cadre de la dotation indiquée. La dépense supplémentaire à prévoir à cet effet serait de 75 millions de francs.

.....

Veillez agréer,

Le Président du Conseil d'Administration,

signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications.-

SECRETARIAT D'ETAT
AUX COMMUNICATIONS

Direction générale
des Transports

Paris, le 17 septembre 1941

5ème Bureau

-
S.N.C.F.
(ensemble du Réseau)

Lignes diverses

--
Deuxième programma quinquennal

A.G. 9-9

Monsieur le Président du Conseil
d'Administration de la Société Nationale des
chemins de fer français

J'ai l'honneur de vous faire part des observations qu'appelle
le plan d'équipement national(2ème étape) que vous avez proposé :

.....

4°)

D'autre part, pour des motifs de sécurité, il semble impossible
de maintenir les lignes de Toulouse à Dax et Hendaye et de Narbonne
à Cerbère avec le seul cantonnement téléphonique.

.....

Je vous demande de bien vouloir m'envoyer d'urgence un nouveau
programme rectifié pour tenir compte des observations ci-dessus.

.....

signé : BEMHELOT